

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
MERCREDI 12 MARS 2025

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : **19**

En exercice : **18**

Date de la convocation : **Lundi 3 mars 2025**

Qui ont pris part à la délibération : **14**

Date d'affichage : **14 mars 2025**

Objet de la délibération :

13. Tarifs entrée Citadelle et Musées 2025

Le mercredi 12 mars 2025 à 20 h 00, le conseil municipal de la Ville de MONTMEDY, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre LEONARD, Maire.

PRESENTS : Mme AARNINK-GEMINEL Dominique, M. ADNET Yannick, Mme BON Evelyne, M. DUMONT Eric, Mme LAUNOIS Sylvie, Mme LEBRET Bernadette, M. LECRIQUE Yves, M. LEONARD Claude, M. LEONARD Pierre, M. LEROY Michel, M. PIERRE Bernard

ABSENTS EXCUSES :

Mme BIGOT Carole, Monsieur BORD Jérôme, Mme CORVISY Aurore, Mme FOURRE Mélanie, M. MATHIEU Jérôme

PROCURATIONS :

Mme CORVISY Aurore donne procuration à Monsieur LEONARD Pierre

Mme FOURRE Mélanie donne procuration à Madame LEBRET Bernadette

M. MATHIEU Jérôme donne procuration à Monsieur ADNET Yannick

SECRETAIRE DE SEANCE : Sylvie LAUNOIS

A la suite de la commission Tourisme qui s'est tenue le 13 février 2025, une révision tarifaire est proposée aux élus concernant les tarifs d'entrées à la Citadelle et aux Musées de Montmédy. Cette révision figure en annexe de la présente délibération.

L'application de ces nouveaux tarifs prendra effet au 17 mars 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir voté et à l'unanimité :

VALIDE la révision tarifaire selon les modalités du document joint à cette délibération

DECIDE de l'application de ces nouveaux tarifs à compter du 17 mars 2025

CHARGE le Maire d'accomplir toutes formalités en vue de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire

après transmission à la sous-préfecture de VERDUN,

le 14 mars 2025 et publication ou notification

le 14 mars 2025

MONTMEDY, le 14 mars 2025

LE MAIRE,

Pierre LEONARD

Pour extrait certifié conforme,

MONTMEDY, le 14 mars 2025

LE MAIRE,

Pierre LEONARD